



LE LARDERET (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : Le village s'élève au bord du bois de Fresse, l'une des plus belles forêts de sapins qu'il y ait en France, vers le sommet d'un coteau qui domine la partie orientale de la vallée de l'Angillon.

Arrondissement de Poligny ; canton de Champagnole ; perception et bureau de poste et paroisse de Vers-en-Montagne ; chapelle simple érigée le 13 mars 1847 ; à 3 km de Vers, 11 km de Champagnole, 27 km de Poligny, et 45 km de Lons-le-Saunier.

Altitude 667 m.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Vers, au Latet, à Chapois et aux Nans ; par l'Angillon et l'ancien lit de cette rivière.

Communes limitrophes : au nord Chapois ; au sud Le Latet ; à l'est Les Nans, et à l'ouest Vers.

Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en bardeaux ou tavaillons.

Population : en 1790 : 161 habitants ; en 1846, 237 ; en 1851, 221, dont 107 hommes et 114 femmes ; 23 maisons ; 51 ménages. En 2002 : 63 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocabulaire : Saint Germain. Paroisse de Saint-Germain-en-Montagne.

Série communale à la mairie. Série du greffe déposée aux archives départementales où Le Larderet a reçu les cotes 3 E 4473 à 4477, 3770 et 8512. Tables décennales : 3 E 1123 à 1139.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 546-547, 5 Mi 1244, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1824 : 408 Ha 95 a, divisé en 899 parcelles que possèdent 126 propriétaires, dont 71 forains ; 91 Ha en terres labourables, 75 Ha en prés, 50 Ha en parcours, 37 Ha en bois, 6 Ha en friches et murgers, et le surplus en broussailles, jardins et sol de bâtiments.

Le sol, partie montagneux et partie en plaine, est d'une médiocre fertilité ; il produit du blé, du méteil d'orge et d'avoine, des pommes de terre, beaucoup de fruits et de fourrages artificiels, peu d'orge, de navette et de légumes secs, des betteraves et du foin.

On importe le tiers des céréales et le vin.

On élève et on engraisse dans la commune des bêtes à cornes et des porcs. 30 ruches d'abeilles.

L'agriculture fait beaucoup de progrès.

On trouve sur le territoire de la marne et des carrières de pierre ordinaire et de taille, peu exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Salins et de Champagnole. L'agriculture, le produit des fromageries, le transport et l'équarrissage des bois de sapin, forment leur principale ressources. Il y a un chalet, dans lesquels on fabrique annuellement 20.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité, et une auberge.



Biens communaux : une chapelle, un cimetière à l'entour, une maison commune, bâtie autrefois pour servir de presbytère ; elle renferme le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 24 garçons et 24 filles ; quatre puits communaux ; une place publique et 66 Ha 28 a de pâtures, broussailles, bois-taillis et bois-sapins.

NOTICE HISTORIQUE

De la charmante position qu'occupe le village, on jouit des points de vue les plus variés et les plus pittoresques, sur le bassin de l'Angillon, sur la vallée de l'Ain et sur les montagnes qui les encadrent, couvertes d'un côté de noirs sapins, et de l'autre de bois-taillis d'un vert tendre, et couronnées par les ruines de vieux châteaux.

Il doit sans doute son origine à quelques huttes éparses, à la façon des peuples pasteurs, construites par les Celtes dans le voisinage des monuments druidiques, dont on voit encore les restes dans la sombre forêt de Fresse. Des droits d'usage concédés par les seigneurs de Vers dans cette forêt, pendant le cours du XIII^e siècle, durent avoir pour résultat d'attirer de nouveaux colons dans ce lieu. Les seules dénominations locales qui rappellent quelques souvenirs, sont celles de : Pont vieux Belin, le Champ de la Porte, le Tombeau et le Champ à la Belle.

Seigneurie : ce village se partageait, dans des proportions différentes, en deux seigneuries. Certains meix dépendaient en toute justice de celle de Vers ; d'autres n'en relevaient que pour la haute justice seulement, et formaient un fief particulier, en moyenne et basse justice, appartenant dans l'origine à la maison de Scey. Thiébaud de Scey, chevalier, avait eu de Nicole , son épouse, entre autres enfants, Roald de Scey, damoiseau, qui contracta alliance avec Marguerite d'Azuel, dame en partie de Neublans. Deux filles furent le fruit de cette union, Jeanne et Étienne, morte jeune. Jeanne de Scey, en se mariant avec Richard de Varre, en 1364, reçut Le Larderet de son aïeul Thiébaud. A la mort de Thiébaud en 1380, Philippe, le quatrième de ses fils, obtint la terre du Larderet. Il épousa Jeanne de Sauvagny et après avoir eu d'elle 5 enfants, il séduisit Jeannette de Barrey, noble demoiselle, et en eut un fils du nom de Gérard ; il prit ensuite pour sa concubine, Alix, sa servante, dont il eut encore 4 enfants. Sa femme mourut de chagrin en 1400 ; lui-même testa en 1415, et partagea sa fortune entre ses enfants légitimes, les chargeant de prendre soin de leurs frères naturels. Jeanne de Scey, la cadette de ses filles, reçut le fief du Larderet pour son apanage. Elle épousa en premières nocces Hugues, seigneur de Belmont, et se remaria avec Thiébaud de Maisonvaux. Elle testa en 1418, léguant sa fortune à Thiébaud de Maisonvaux, son fils. Il se fit un nouveau partage de la succession d'Huguenin de Scey, et Henri, le troisième des fils, devint par le sort propriétaire du Larderet. Il s'allia, en 1427, avec Cécile, fille de Robert de Grozon, et donna ce fief à Jean, l'un de ses fils, par son testament de 1466. Jean de Scey, écuyer, épousa en 1484, Jeanne d'Epenoy et en eut trois fils, entre lesquels il partagea sa fortune en 1504. Claude, le cadet, eut Le Larderet. Il se maria trois fois. Jeanne de Scey, née de son second mariage avec Marguerite de Chauvirey, porta cette terre en dot à Jean de Cléron, écuyer, qu'elle épousa en 1552. Ses descendants la vendirent avant 1650, à Henri Duc, de Salins, marié à Françoise Pelissonnier, fille de noble Hugues Pelissonnier, seigneur de Nance, et de Catherine de Vaulchier. Claude-Étienne Duc, capitaine de milice, vivant en 1737, et M. Anatoile-Hyacinthe Doroz, de Salins, écuyer, marié à Alexis Florimont, se qualifiaient tous deux de seigneurs du Larderet, en 1737.

Prévôté : elle était inféodée héréditairement à une famille noble qui en portait le nom. Henri et Vauthier du Larderet vivaient en 1404. Marie du Larderet épousa, en 1584, Jacques d'Estavayer.

Affranchissement : Jeanne de Scey, épouse d'Hugues de Belmont, affranchit, en 1408, ses sujets du Larderet de la main-morte et de toutes tailles arbitraires, moyennant un faible cens annuel. Les seigneurs de Vers ne s'étaient pas contentés de rendre la liberté à leurs hommes, ils accordèrent à tous les habitants

de ce village, sans distinction, le droit de couper du bois dans la forêt de la Fresse, pour tous leurs besoins, à l'exception des pommiers et des poiriers. Ce droit leur fut confirmé en 1370, en 1492 et en 1540.



Chapelle : dédiée à la Nativité de la Vierge, dont on célèbre la fête le 8 septembre, est dépourvue de clocher et se compose d'une nef et d'un sanctuaire rectangulaire. On lit sur la porte le millésime 1803. Le curé de Vers y célèbre les offices le jour de la fête patronale seulement. Les habitants s'y réunissent en commun pendant le carême, pour y faire la prière du soir. Le cimetière sert à l'inhumation des habitants..